aspects statistiques

nº 5

évolution de l'emploi à Genève depuis 1973

juin 77

Estimation des effets de la récession

AVERTISSEMENT

au sujet des publications du service cantonal de statistique

A fin 1976, le service a entrepris l'étude d'une nouvelle conception générale de ses publications, dans l'optique d'une meilleure satisfaction des besoins en informations et d'une uniformisation de la présentation.

Par rapport aux publications périodiques, le premier objectif a été la transformation du bulletin trimestriel et une enquête auprès de ses lecteurs a été menée en janvier-février 1977. Dorénavant le bulletin paraîtra en format A4 et ne contiendra plus que des tableaux statistiques courants. Les articles, qui jusqu'à présent en faisaient partie, seront publiés dans la collection "Aspects statistiques". Néanmoins durant l'année 1977 en tout cas, ils seront compris dans l'abonnement.

L'annuaire de cette année gardera sa forme habituelle, mais une autre présentation est à l'étude de manière à pouvoir être introduite en 1978.

Liste des publications nouvelle formule:

PERIODIQUES

Prix 1977

- **Bulletin statistique**

  Publication trimestrielle de tableaux statistiques présentant l'évolution démographique et économique à Genève, complétée chaque mois intermédiaire par une mise à jour succincte (1 page).

  Abonnement[1] (12 numéros) : 18 F.
  Prix du numéro :
  Bulletin trimestriel : 4 F.
  Complément mensuel : 0,50 F.

- **Annuaire statistique**

  Recueil détaillé des principales statistiques annuelles, paraissant au mois de septembre (environ 250 pages).

  30 F.

- **Memento statistique genevois**

  Aperçu des données annuelles de base les plus récentes, sous forme d'un dépliant paraissant au mois de mai.

NON PERIODIQUES

- **Aspects statistiques**

  Cahiers consacrés à la présentation, brièvement commentée, de statistiques spécifiques (résultats d'enquêtes, de scrutins, brèves études).

  selon l'importance

- **Etudes**

  Publications réservées à l'analyse détaillée d'un domaine ou d'un problème particuliers.

  selon l'importance

1) y compris les "Aspects statistiques".

Rédaction, commandes et envoi :

Service cantonal de statistique, 8, rue du 31-décembre
Case postale 306, 1211 Genève 6
Tél. : (022) 36 14 00
Compte de chèques : 12 – 6 310

Reproduction autorisée avec mention de la source.

SERVICE CANTONAL DE STATISTIQUE - GENEVE
DEPARTEMENT DE L'ECONOMIE PUBLIQUE

EVOLUTION DE L'EMPLOI A GENEVE DEPUIS 1973

Estimation des effets de la récession [1)]

Sommaire

	Page
GENERALITES	
Evolution de l'emploi : en Suisse	2
Conséquences pour Genève	2
ELEMENTS DE METHODE	
Définitions	4
Variation de l'emploi	5
Sources	5
ELEMENTS STATISTIQUES	
Rappel : évolution de l'économie genevoise de 1955 à 1975	7
Estimation du recul de l'emploi à Genève	9
- Première estimation (basée sur les statistiques du marché du travail)	9
- Seconde estimation (basée sur l'indice fédéral de l'emploi)	13
BILAN	15
ANNEXES	18

1) "Récession, crise, crise du système, accident conjoncturel"..? Il n'entre pas dans notre propos d'aborder ce qui n'est pas qu'une simple question de vocabulaire, et que nous ne saurions trancher. Par nécessité de retenir un terme et parce qu'il est un des plus fréquemment utilisés, nous adopterons dans cet article le qualificatif de "récession".

GENERALITES

EVOLUTION DE L'EMPLOI : EN SUISSE

L'évolution de la situation économique en Suisse ces dernières années a eu des effets très importants sur le marché de l'emploi. L'OFIAMT 1) estime à 340'000 la diminution du nombre des emplois entre août 1973 et août 1976, ce qui signifie que la Suisse a perdu plus de 10% de ses postes de travail dans l'espace de trois ans.

Cette diminution a été absorbée aux deux tiers environ (230'000) par le départ de travailleurs étrangers. L'accroissement du nombre des chômeurs complets déclarés, bien que considérable, compte tenu de l'état de plein emploi qu'avait connu la Suisse durant de longues années, est relativement faible en regard du solde de 110'000 emplois perdus pour la population active résidente. En effet, le nombre de chômeurs complets, après avoir atteint le chiffre de 32'000 au début de l'année 1976 était redescendu à 13'000 en fin d'année.

Cette diminution de 110'000 emplois s'est donc principalement répartie, d'une part entre les personnes ayant réduit leur activité entre 1973 et 1976 - contraintes ou de leur propre gré - et, d'autre part, les personnes ayant cessé leur activité - retraite ou décès - et n'ayant pas été remplacées.

La difficulté, pour ne pas dire l'impossibilité, d'analyser comment cette perte de 110'000 emplois a été absorbée par la population active met en évidence les lacunes existant en matière de statistiques sur l'emploi, sur le plan fédéral et plus encore sur celui des cantons.

En effet, si les statistiques relatives au chômage, complet ou partiel, "bénéficiant" de la situation, se sont notablement développées au cours des derniers mois, les statistiques relatives à l'évolution du volume de l'emploi sont, elles, très rares, qu'il s'agisse de données relatives aux postes de travail (centrées sur les entreprises) ou de données relatives à la population active (centrées sur les individus).

CONSEQUENCES POUR GENEVE

Les conséquences économiques et sociales de la récession sont nombreuses et diverses; cependant elles sont d'autant plus difficiles à évaluer que les problèmes socio-économiques actuels n'ont pas pour unique origine le fléchissement de la conjoncture. D'autres facteurs sont également à prendre en considération : évolution structurelle de l'économie cantonale (en particulier, déséquilibres entre activités industrielles et services), fluctuation de l'évolution démographique (immigration, natalité), interaction entre évolutions économique et démographique, politique fédérale dans le domaine des travailleurs étrangers, etc.

Il nous paraît utile de commencer par énumérer les principales questions actuelles avant d'apporter, dans les pages suivantes, et compte tenu des limites fixées par les données à disposition, quelques éléments de réponse :

---

1) Evolution de l'emploi de 1973 à 1976; service des études économiques de l'office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail; fascicule d'avril 1977 de la Vie économique.

- Quelle est l'évolution du nombre d'emplois, au total et dans les différentes branches ?
- Quelle est, parallèlement, l'évolution de la population résidente active disponible, de la population en activité ?
- Compte tenu du phénomène frontalier et de la polarisation de l'économie genevoise sur les régions voisines, est-il possible de répondre à la question précédente dans un cadre régional ?
- Sans même parler de croissance, le simple maintien de la population genevoise à son niveau actuel dépend de l'extérieur (immigration confédérée et étrangère, travailleurs frontaliers et saisonniers). Peut-on, moralement, faire fonctionner ces courants au gré de la conjoncture économique et politique (politique fédérale d'immigration, de protection de l'emploi des travailleurs suisses) ?
- L'évolution économique actuelle accentue-t-elle encore la "tertiarisation" de l'économie genevoise ? Les options de politique économique définies par le Conseil d'Etat - notamment recherche d'un équilibre entre secteurs économiques par un soutien à l'industrie et par une modération de l'expansion de certaines activités tertiaires, souci de limiter les atteintes à l'environnement - vont-elles à l'encontre de la recherche du plein emploi ?
- Peut-on admettre que la conjoncture économique générale est seule responsable de la perte, estimée, de 16'000 emplois en trois ans ? Ne doit-on pas considérer que pour certaines branches (industrie de la construction, secteur immobilier), les difficultés actuelles résultent d'une mauvaise adaptation des structures à une évolution démographique très fluctuante (migrations, fécondité) ?
- Dans le cadre des mesures fédérales de soutien ou de relance de l'économie, les cantons ont-ils été traités équitablement eu égard à leurs difficultés dans le domaine de l'emploi ?
- Dans quelle mesure les jeunes trouvent-ils un emploi au terme de leurs études ou de leur apprentissage

  - dans la profession apprise,
  - dans une autre profession ?

  Dans quelle mesure doivent-ils rechercher des solutions d'attente (formation complémentaire, voyage, "bricolage") ?
- Quel est le coût humain, et économique, de la déqualification professionnelle engendrée par la récession ? Cette déqualification n'est-elle que passagère et les nombreux techniciens, architectes ou directeurs ayant dû abandonner leur profession pourront-ils l'exercer à nouveau; à Genève, ailleurs ?
- L'enseignement et la formation professionnelle doivent-ils et peuvent-ils s'adapter à l'évolution de l'économie ?
- Qu'en est-il du chômage des femmes mariées ou des personnes âgées, soit des "catégories" de personnes qui, ayant perdu un emploi ou renonçant à en chercher en raison des conditions actuelles, ne peuvent ou ne veulent prétendre au statut de "chômeur officiel" ?

ELEMENTS DE METHODE

DEFINITIONS

Il existe en matière de statistiques sur l'emploi un certain "flou", un certain manque de définitions et de précisions, qui expliquent des estimations souvent contradictoires quant aux effets de la récession économique, globalement ou sur le plan des cantons.

Il nous paraît nécessaire de distinguer, en matière de statistiques, celles relatives

à la population active,
aux emplois
aux postes de travail,

sans oublier qu'il existe de nombreux facteurs de perturbation, plus ou moins bien connus, plus ou moins faciles à isoler :

- variations saisonnières (par exemple dans le bâtiment ou l'hôtellerie);
- imperfection fréquente de statistiques élaborées d'après des fichiers administratifs (par exemple la statistique fédérale de la population active étrangère établie, non soumise au contrôle du travail, est de moins bonne qualité que la statistique des travailleurs sous permis annuel);
- les chiffres concernent-ils la population résidente active uniquement, ou également les travailleurs domiciliés hors du territoire ?

Nous allons définir brièvement les trois unités citées ci-dessus; observons au préalable que, alors que la population active est estimée d'après le dénombrement d'un ensemble d'individus (recensement ou fichier individuel), les emplois ou les postes de travail sont des unités de nature économique, qui se rapportent à des entreprises, des établissements ou des branches économiques.

Population active

- Elle est constituée par l'ensemble des personnes exerçant habituellement une activité professionnelle;
- il s'agit en général (sauf précision contraire), de la population résidente active, donc sans les frontaliers ou les travailleurs résidant dans d'autres cantons;
- les chômeurs font partie de la population active;
- les personnes travaillant à temps partiel au dessus d'un seuil minimum (en Suisse, six heures par semaine) comptent à part entière dans la population active.

Emplois

- Dans les emplois, sont en général comptés ceux occupés par des non-résidents (frontaliers, travailleurs d'autres cantons);
- une même personne peut occuper plusieurs emplois, par exemple, médecin + professeur d'université ou employé de bureau + livreur, etc.;
- les emplois à temps partiel sont comptés à part entière, ou peuvent être éli-

minés dans le cas où l'on précise "emplois à plein temps" ou "emplois à 30 heures et plus".

Postes de travail

A la différence des emplois, les postes de travail tiennent compte du travail à temps partiel en lui attribuant son importance réelle; par exemple, pour un établissement occupant dix personnes à plein temps, cinq personnes à mi-temps et une personne à tiers temps, nous aurons :

nombre d'emplois : 16
nombre d'emplois à plein temps : 10
nombre de postes de travail : 10 + 2,5 + 0,3 = 12,8.

Les définitions ci-dessus ont un aspect tout théorique. En réalité, étant donné les lacunes et le peu d'homogénéité des statistiques disponibles, la seule estimation possible de l'évolution de l'activité en Suisse ou dans le canton est "une" estimation de l'évolution des emplois, ce terme pris dans une acception assez large.

VARIATION DE L'EMPLOI

La variation du nombre d'emplois entre deux dates données résulte :

du solde migratoire d'actifs (arrivées-départs),
de la variation du nombre de chômeurs,
de la variation du taux d'activité 1) de la population.

Si les deux premiers facteurs sont relativement bien connus, le dernier en revanche est très difficile à cerner. Plusieurs phénomènes peuvent agir simultanément :

- arrivée des jeunes dans la vie active;
- départs par décès ou retraite normale;
- retraites forcées ou anticipées : la situation économique peut avoir pour effet d'avancer ceraines mises à la retraite si elle est défavorable, ou au contraire d'en retarder si elle est favorable;
- évolution du taux d'activité des femmes. Alors que chez les hommes le taux d'activité est supérieur à 95% jusque vers soixante ans, il oscille chez les femmes entre 40% et 50%. Il peut être influencé par l'évolution conjoncturelle de l'économie, mais aussi par son évolution structurelle : le développement des activités tertiaires, des emplois à temps partiel sont favorables à l'activité des femmes, en particulier des femmes mariées. De plus, les fluctuations de la nuptialité et de la fécondité ont une incidence sur le nombre de femmes à la recherche d'une activité.

SOURCES

Les statistiques utilisables pour estimer l'évolution de la population active ou des emplois sont présentées dans l'annexe A2 (page 25). On peut résumer

---

1) Rapport entre nombre d'actifs et population résidente.

l'état de la statistique dans ce domaine en disant que :

les données complètes sont peu fréquentes (décennales, pour les recensements),

les données fréquentes (mensuelles ou annuelles) sont peu complètes.

On ne trouvera dans cette annexe que les statistiques réalisées par le secteur public, et recouvrant un ensemble à la fois suffisamment vaste et bien défini (par exemple, statistique fédérale de l'industrie, ou ensemble du personnel de l'Etat).

En revanche, les données partielles établies par certaines branches de l'économie privée ne sont pas prises en considération. Il en est de même des informations de nature qualitative ou concernant des unités autres que la population active (chiffres d'affaires, commandes ...).

* * *

EMPLOIS DANS LE CANTON DE GENEVE

Recensements fédéraux des entreprises

	Effectifs			Variation annuelle moyenne	
	1955	1965	1975 [1]	1955 - 65	1965 - 75
EMPLOIS A 30 HEURES ET PLUS					
secteur [3] primaire	4 800	2 900	2 500	- 190	- 40
secondaire	46 800	60 000	51 000	+ 1 320	- 900
tertiaire	52 800	91 100	126 000	+ 3 830	+ 3 490
TOTAL	104 400	154 000	179 500	+ 4 960	+ 2 550
EMPLOIS A MOINS DE 30 HEURES					
secteur [3] primaire	1 500 [2]	1 500	1 500	-	-
secondaire	900	1 900	2 500	+ 100	+ 60
tertiaire	2 400	5 000	17 900	+ 260	+ 1 290
TOTAL	4 800	8 400	21 900	+ 360	+ 1 350
ENSEMBLE DES EMPLOIS					
secteur [3] primaire	6 300	4 400	4 000	- 190	- 40
secondaire	47 700	61 900	53 500	+ 1 420	- 840
tertiaire	55 200	96 100	143 900	+ 4 090	+ 4 780
TOTAL	109 200	162 400	201 400	+ 5 320	+ 3 900

1) résultats provisoires
2) estimation
3) secteur primaire = agriculture
secondaire = industrie et métiers, carrières, bâtiment, énergie
tertiaire = services

ELEMENTS STATISTIQUES

RAPPEL : EVOLUTION DE L'ECONOMIE GENEVOISE DE 1955 A 1975

Le tableau ci-contre résume l'évolution des emplois dans le canton entre 1955 et 1975 [1]. Les chiffres englobent la main-d'oeuvre saisonnière et frontalière; seuls en sont exclus les employés de maison, mais on peut estimer par d'autres sources [2] que leur effectif se situe aux environs de 3'000, avec une tendance à la diminution.

Enfin il est très vraisemblable que le recensement de 1975 ait été plus complet que les précédents, en tout cas pour le secteur tertiaire. L'accroissement des emplois dans ce secteur entre 1965 et 1975 (+47'800) pourrait donc être légèrement surestimé.

Nous retiendrons principalement :

- durant la période de vingt années 1955-1975, le canton a connu une forte croissance économique, en terme d'emplois, qui le situe en tête des cantons suisses :

EVOLUTION DES EMPLOIS A PLEIN TEMPS DEPUIS 1955
(indice : base 100 en 1955)

	1965	1975
1. Genève	151	171
2. Zoug	137	151
3. Tessin	147	147
4. Bâle-Campagne	137	145
5. Zurich	131	133
moyenne suisse	123	120
23. Appenzell RI	95	91
24. Glaris	105	88
25. Appenzell RE	100	84

- la croissance a été plus forte de 1955 à 1965 que de 1965 à 1975, ceci dans tous les cantons, et indépendamment de la récession qui a marqué la fin de cette seconde période. Ce ralentissement est lié principalement à la politique fédérale envers l'immigration étrangère, déployée depuis 1964 et surtout 1970. A noter que Genève occupe la première place du classement pour chacune des deux périodes;
- ces deux premières constatations doivent être nuancées : les indices expriment une croissance moyenne pour chaque période de dix ans. En réalité ces périodes ont été marquées par des fluctuations plus ou moins fortes. Ainsi

---

1) Recensements des entreprises de 1955, 1965 et 1975

2) Recensements de la population de 1960 et 1970; travailleurs étrangers sous contrôle.

le point maximum de la période 1965-1975 se situe, vraisemblablement dans tous les cantons, vers 1972-1973; depuis, la régression de l'emploi a été générale et le canton de Genève n'a pas été parmi les moins atteints 1);

- les emplois à temps partiel, particulièrement nombreux dans le secteur tertiaire, se sont fortement développés de 1955 à 1975 : en 1955 les emplois à moins de 30 heures par semaine ne représentaient que 4% du total des emplois; en 1975 cette proportion atteint 11%;
- de 1965 à 1975, l'industrie genevoise a perdu 8'400 emplois, (-13,6%) et se situe, sur ce plan, dans la moyenne suisse. L'industrie du bâtiment et les industries annexes (installations, bois, terre et pierre) sont à l'origine de plus de la moitié de cette baisse. Seule branche de l'industrie à avoir augmenté ses effectifs de 1965 à 1975, la chimie (environ +20%);
- Genève est le canton dont le secteur tertiaire est le plus important (plus de deux tiers des emplois en 1975). Sa croissance de 1965 à 1975 est supérieure à la moyenne suisse. Elle est la plus forte dans les branches banque, assurances, services commerciaux, enseignement, hygiène 2).

PERSONNES ACTIVES SELON LE SECTEUR ECONOMIQUE,
PAR ORDRE D'IMPORTANCE DU SECTEUR TERTIAIRE, EN 1975
(pour 1'000 personnes actives au total)

	SECTEUR		
	primaire	secondaire	tertiaire
Genève	14	316	670
Bâle-Ville	4	410	586
Zurich	28	396	576
Vaud	75	368	557
Grisons	84	361	555
Tessin	23	440	537
Valais	58	430	512
Berne	97	433	470
Lucerne	126	414	460
Zoug	55	499	446
Nidwald	120	440	440
Obwald	170	404	426
Saint-Gall	73	504	423
Fribourg	164	415	421
Appenzell RE	113	484	403
Neuchâtel	43	556	401
Schwyz	131	477	392
Uri	86	525	389
Bâle-Campagne	40	576	384
Argovie	59	566	375
Soleure	47	586	367
Appenzell RI	255	404	341
Schaffhouse	49	614	337
Glaris	67	620	313
Thurgovie	129	562	309

Recensement fédéral des entreprises; personnes occupées pendant au moins 30 heures par semaine (chiffres provisoires).

1) Une estimation de l'évolution comparée des emplois dans les cantons depuis 1955 a été réalisée par l'office de statistique de l'Etat de Vaud (bulletin No 2 de mars 1977).

2) Voir annexe statistique (pages 20-21).

ESTIMATION DU RECUL DE L'EMPLOI A GENEVE

Rappelons les résultats de l'estimation réalisée par l'OFIAMT [1] pour l'ensemble de la Suisse :

diminution des emplois entre août 1973 et 1976 : 340'000

- dont départ de travailleurs étrangers : 230'000
- dont diminution intérieure : 110'000

Tous les détails des calculs ayant abouti à cette estimation ne sont pas indiqués par l'OFIAMT; cependant il apparaît qu'elle est principalement basée sur l'"indice global de l'emploi" : les variations des indices des différentes branches économiques ont été appliquées à la population de référence choisie, la population résidente active recensée en 1970.

A l'échelle du canton, deux méthodes peuvent être envisagées :

- estimation basée, pour les étrangers, sur les statistiques de la police fédérale des étrangers et, pour les Suisses, sur diverses estimations partielles;
- application de l'indice fédéral de l'emploi à l'un ou l'autre des derniers recensements fédéraux (1970, population résidente active, ou, 1975, emplois).

Première estimation

1) La diminution du nombre des étrangers exerçant une activité lucrative est, selon l'OFIAMT, de 230'000 pour l'ensemble de la Suisse (chiffre arrondi). Le chiffre correspondant pour le canton de Genève est de 15'400 :

PERMIS	SUISSE				GENEVE			
	AOUT		VARIATION		AOUT		VARIATION	
	1973	1976	absolue	%	1973	1976	absolue	%
ETABLISSEMENT	276 600	327 200	+ 50 600	+ 18,3	29 600	34 800	+ 5 200	+ 17,6
ANNUEL	322 500	196 200	- 126 300	- 39,2	27 900	17 800	- 10 100	- 36,2
ENSEMBLE	599 100	523 400	- 75 700	- 12,6	57 500	52 600	- 4 900	- 8,5
SAISONNIER	193 700	60 700	- 133 000	- 68,7	10 100	3 600	- 6 500	- 64,4
FRONTALIER	104 600	85 200	- 19 400	- 18,5	23 200	19 200	- 4 000	- 17,2
TOTAL	897 400	669 300	- 228 100	- 25,4	90 800	75 400	- 15 400	- 17,0

1) Article cité page 2.

Quelques remarques au sujet de ces chiffres :

- la réduction est, en valeur relative, moins forte à Genève (-17%) que dans l'ensemble de la Suisse (-25%), mais
- on constate que les taux de variation dans les différentes catégories de permis sont pratiquement égaux à Genève et en Suisse. C'est parce que les travailleurs saisonniers, dont la diminution relative est la plus élevée, ont un poids plus important en Suisse qu'à Genève, que la diminution globale de la population active étrangère est plus forte dans l'ensemble du pays ;
- la population étrangère a une importance plus grande à Genève que dans le reste de la Suisse. Rapportée à l'effectif de la population active totale, y compris les travailleurs suisses (valeur de référence, recensement des entreprises de 1975), la réduction du nombre des étrangers exerçant une activité lucrative apparaît plus forte à Genève (-9,4%) que dans l'ensemble de la Suisse (-8,5%).

2) Nous devons estimer maintenant les autres facteurs de variation. L'OFIAMT estime à 110'000 la diminution globale due à ces facteurs. Pour Genève, une estimation globale n'est pas réalisable; nous devons apprécier séparément l'importance de chacun des facteurs, qui sont les suivants :

- variation du nombre des chômeurs,
- variation du nombre des "internationaux", qui n'ont pas été comptés avec les autres travailleurs étrangers, car leur dénombrement nécessite certaines précisions,
- solde migratoire de travailleurs suisses,
- variation des taux d'activité de la population résidente.

a) Variation du nombre des chômeurs

En août 1973 le nombre des chômeurs était pratiquement nul (12 chômeurs complets).

En août 1976 on comptait à Genève environ 800 chômeurs complets et 2'000 chômeurs partiels.

On peut donc estimer à 800 la diminution des emplois et à 1'000 la diminution des postes de travail en admettant que le chômage partiel équivaut à une réduction de l'emploi de l'ordre de 10 % à 15 % (soit 200 - 300 postes pour 2'000 chômeurs). [1]

b) Variation du nombre des internationaux

Le nombre de fonctionnaires des organisations internationales et des missions permanentes a évolué de la manière suivante :

	1973	1974	1975	1976	Variation 1973 - 1976
Etrangers	10 501	11 141	11 585	11 773	+ 1 272
Suisses	1 868	1 897	1 988	2 017	+ 149
Ensemble	12 369	13 038	13 573	13 790	+ 1 421

1) Cette approximation, arbitraire faute d'autres éléments, est basée sur le nombre d'heures de travail chômées (en moyenne 25 par mois).

Il s'agit des fonctionnaires au bénéfice de cartes de légitimation. Tous ne résident pas dans le canton, si bien que du point de vue de la population résidente active, leur nombre est inférieur aux effectifs indiqués.

A part ces fonctionnaires, les organisations internationales emploient un nombre important de personnes (plusieurs centaines, peut-être un millier) qui ne bénéficient pas de cartes de légitimation, mais d'attestations délivrées par les organisations.

D'autre part les conférences organisées à Genève, par l'ONU en particulier, entretiennent de façon quasi permanente une activité supplémentaire autour des organisations internationales. Cette activité ne s'est, d'après les chiffres disponibles, pas ralentie au cours des dernières années.

Compte tenu de ces derniers éléments, difficiles à chiffrer, on peut admettre pour l'ensemble des "internationaux" une progression d'environ 1'500 emplois au cours de la période août 1973-1976.

c) Solde migratoire de travailleurs suisses

Le service cantonal de statistique établit mensuellement une statistique des arrivées et départs du canton d'après les informations communiquées par le contrôle de l'habitant. C'est la seule statistique permettant de suivre, de façon toutefois approximative 1), les mouvements de travailleurs d'origine suisse à destination ou en provenance du canton. Ces mouvements expriment, par leur amplitude, l'évolution du potentiel économique genevois par rapport à celui des autres cantons suisses. Au cours des trois années 1974-1976 on a enregistré un gain migratoire d'environ 1'300 actifs d'origine suisse, alors que durant les trois années précédentes (1971-1973) on avait enregistré une perte d'environ 700. On peut interpréter ainsi cette évolution : après la mise en vigueur, en 1970, de mesures fédérales renforcées envers l'immigration étrangère, la concurrence entre cantons a été très forte sur le marché de l'emploi. Un canton comme Genève, qui pouvait faire appel à la main-d'oeuvre frontalière (+ 8'000 durant les trois années 1971-1973) a vraisemblablement perdu de son attractivité sur les cantons traditionnels d'émigration (Vaud, Valais, Fribourg, Jura). La récession venue, on assiste à un mouvement inverse qui tendrait à montrer que, sinon dans son ensemble du moins dans certaines branches (banque, affaires, administrations), l'économie genevoise a jusqu'ici mieux résisté à la récession que celle de bien d'autres cantons.

d) Variation du taux d'activité de la population résidente

Comme nous l'avons déjà indiqué plus haut, cette variation est pratiquement impossible à estimer. Actuellement, seuls les recensements fédéraux de la population permettent de mesurer le taux d'activité d'une population. On peut cependant apporter quelques éléments de réponse, qui permettent de supposer que la variation des emplois, ou des postes de travail, absorbée par la population active résidente non soumise au contrôle (suisse et étrangère établie) est relativement faible. En fait, rien ne permet d'affirmer que cette variation soit négative, c'est-à-dire corresponde à une diminution d'emplois :

---

1) Voir annexe A2.

- les générations de jeunes en âge d'entrer dans la vie active sont sensiblement plus nombreuses (environ 4'500 personnes par génération vers 20-25 ans) que les générations de personnes arrivant au terme de leur vie active (environ 3'000 personnes vers 60-65 ans). Bien que le chômage atteigne fortement les jeunes, il est vraisemblable que le flux d'entrées dans la vie active est actuellement supérieur au flux de sorties par décès ou retraite;
- en ce qui concerne l'activité des femmes, particulièrement des femmes mariées, c'est la grande inconnue de notre problème. On a dit, et écrit, qu'elles étaient parmi les principales victimes de la récession. Nous devons constater qu'il n'existe pas de données statistiques permettant de vérifier dans quelle mesure cela est vrai. En fait, si l'on considère la situation actuelle du marché de l'emploi dans le canton, caractérisé par une offre soutenue d'emplois de bureaux et de vente, si l'on considère l'évolution des emplois dans le secteur public (administration, enseignement, établissements hospitaliers) [1], où la main d'oeuvre féminine est particulièrement nombreuse, on se doit d'être prudent et d'admettre que ce dernier facteur doit être négligé, ne pouvant être chiffré.

RECAPITULATION DES EMPLOIS PERDUS A GENEVE D'AOUT 1973 A AOUT 1976

(première estimation)

1) Diminution des étrangers exerçant une activité lucrative :	- 15 400
2) Autres facteurs :	
a) chômeurs complets enregistrés	- 800
b) variation du nombre des internationaux	+ 1 500
c) immigration de travailleurs suisses	+ 1 300
dont internationaux	- 100
DIMINUTION TOTALE	- 13 500

1) Voir annexe statistique, page 24.

Seconde estimation

Cette seconde estimation repose sur l'évolution de l'indice fédéral de l'emploi, appliquée à l'effectif de la population active du canton déterminé en 1975 lors du recensement fédéral des entreprises (RFE).

Les résultats sont contenus dans le tableau ci-dessous :

PERSONNES OCCUPEES PAR BRANCHE ECONOMIQUE

évolution estimée entre 1973 et 1976

	1973 estimation	1975 RFE	1976 estimation	Variation 1973-1976	
				absolue	%
AGRICULTURE 4)	2 500	2 500	2 500	-	-
MINES ET CARRIERES 4)	200	200	200	-	-
INDUSTRIE ET METIERS 1)	39 500	36 300	35 200	- 4 300	- 10,9
CONSTRUCTION, GENIE CIVIL 1)	16 200	11 700	10 900	- 5 300	- 32,7
ELECTRICITE, GAZ, EAU, EPURATION 1)	2 800	2 800	2 700	- 100	- 3,6
SERVICES, TOTAL	125 600	126 000	124 400	- 1 200	- 1,0
Commerce de gros 1)	13 000	12 100	11 700	- 1 300	- 10,0
Commerce de détail 1)	19 100	18 100	17 800	- 1 300	- 6,8
Banque, assurance, affaires immobilières 1)	13 900	14 800	15 000	+ 1 100	+ 7,9
Transports et communications 1)	12 400	12 400	12 000	- 400	- 3,2
Hôtellerie 1)	10 700	10 100	9 900	- 800	- 7,5
Administrations publiques 2)	17 900	19 300	19 300	+ 1 400	+ 7,8
Autres services 3)	38 600	39 200	38 700	+ 100	+ 0,3
TOTAL	186 800	179 500	175 900	- 10 900	- 5,8

Méthode :

- Données de base : recensement fédéral des entreprises de septembre 1975 (RFE); exploitation provisoire par le service cantonal de statistique (personnes occupées à 30 heures et plus par semaine).
- Chiffres de 1973 et 1976, estimations diverses :

1) évolution selon indice fédéral de l'emploi. Pour les industries et métiers, l'estimation a été réalisée à partir de l'évolution des divers groupes économiques;

2) estimation basée sur des données chiffrées de différentes sources;

3) estimation basée en partie sur des données chiffrées (enseignement, établissements hospitaliers) et, pour le reste, sur l'évolution de l'indice fédéral de l'emploi;

4) faute de données, effectifs maintenus constants.

Remarques :

Le personnel de l'Etat de Genève est réparti dans différents groupes économiques : administrations publiques, mais aussi transports et communications, autres services, etc.

Le groupe "administrations publiques" comprend du personnel des administrations communales, cantonale, fédérale et des organisations internationales.

Rappelons les principales limites de cette estimation :

- l'indice fédéral n'est pas régionalisé; son application à la situation particulière d'un canton ne va pas de soi 1);
- la population de référence choisie (1975) est différente de celle retenue par l'OFIAMT pour son estimation relative à l'ensemble de la Suisse (1970).

On doit donc être très prudent dans l'utilisation de ces chiffres, particulièrement dans la comparaison Genève-ensemble de la Suisse. Nous tenterons d'apprécier les résultats de cette estimation dans le chapitre suivant (bilan). Les conclusions que nous tirerons pour l'instant de ces chiffres sont les suivantes :

- La branche de la construction apparaît comme la principale victime de la récession, avec une perte d'environ un tiers de ses effectifs dans l'espace de trois années.
- La perte estimée pour l'ensemble des industries et métiers (-4'300 emplois, soit -10,9% des effectifs de 1973) paraît relativement faible si l'on compare ces chiffres à ceux de la statistique fédérale de l'industrie (-5'200, soit -18,4%) 2). Deux explications peuvent être avancées : d'une part, l'imperfection du moyen de mesure utilisé; d'autre part, il est effectivement probable que l'industrie genevoise ait proportionnellement enregistré de plus fortes pertes que l'industrie suisse et que l'application de l'indice suisse entraîne, dans le cas de Genève, une sous-estimation de la baisse. Le graphique de la page 24 montre que la baisse des effectifs de l'industrie genevoise remonte à 1972, soit avant le début de la récession, et que depuis cette date la part de l'industrie genevoise dans le total suisse est en forte régression. On peut donc en conclure que les difficultés conjoncturelles récentes n'ont fait qu'amplifier une évolution déjà commencée avant la récession.
- Comme on pouvait s'y attendre, le secteur tertiaire semble avoir moins souffert de la récession que le secondaire, en particulier les branches banque, assurance, administration. On doit cependant mettre en rapport la très légère perte estimée dans ce secteur entre 1973 et 1976 (-400 emplois par an en moyenne) avec la hausse considérable qui avait été enregistrée durant la période comprise entre les deux derniers recensements fédéraux des entreprises : entre 1965 et 1975 le nombre de personnes occupées à Genève dans le tertiaire avait passé de 96'100 à 143'900, soit une augmentation annuelle moyenne de 4'800.
- On peut donc rappeler ce qui a été dit au sujet de la présence d'un secteur tertiaire important à Genève, à savoir son effet d'amortissement pour l'économie cantonale dans la situation de récession que nous connaissons actuellement.

---

1) Voir annexe A2.

2) Voir annexe statistique, page 24.

BILAN

1. Au cours des derniers mois, différentes sources ont fait état d'une perte de 16'000 emplois à Genève, près de 10% du total des emplois, à la suite du ralentissement de l'activité économique des dernières années.

   Il apparaît que ce chiffre de 16'000 correspond à la somme :

   - de la diminution du nombre des étrangers exerçant une activité lucrative dans le canton (non compris les internationaux), qui s'établit à -15'400 pour la période août 1973-août 1976;
   - des chômeurs complets enregistrés en moyenne depuis une année (800 à 1'000).

   Nous avons cherché à affiner cette mesure en procédant à deux estimations distinctes.

2. Reprenant les deux éléments ci-dessus - travailleurs étrangers et chômeurs complets - et tenant compte, en outre,

   - du chômage partiel (converti en postes de travail perdus);
   - des travailleurs étrangers exempts de permis (internationaux);
   - des migrations de travailleurs suisses;
   - de la variation du taux d'activité de la population résidente,

   nous avons obtenu les résultats suivants (voir pages 9-12) :

DIMINUTION DES EMPLOIS DANS LE CANTON

1974	:	- 1'700
1975	:	- 7'000
1976	:	- 4'800
Première estimation 1974-1976		-13'500

3. Appliquant à l'effectif des travailleurs recensés en septembre 1975 (recensement fédéral des entreprises) l'évolution de l'indice fédéral de l'emploi (OFIAMT), nous avons obtenu (voir pages 13-14) :

DIMINUTION DES EMPLOIS DANS LE CANTON DE 1973 A 1976

Industrie et métiers	:	- 4 300
Construction	:	- 5 300
Services	:	- 1 300
Seconde estimation TOTAL	:	-10 900

. Alors que le chiffre de 16'000 emplois perdus en trois ans nous paraît quelque peu surestimé car ne tenant pas compte de facteurs ayant eu un effet positif sur l'évolution de l'emploi (organisations internationales, immigration de travailleurs confédérés),

. la dernière estimation nous paraît au contraire sous-évaluer l'importance du recul de l'emploi à Genève, pour deux raisons : d'une part l'estimation à dû être réalisée sur la base de la population travaillant à plein temps; or il est vraisemblable, quoique cela ne soit pas évident, que la diminution de l'ensemble des emplois (total des emplois à temps complet et à temps partiel) est plus forte que la diminution des seuls emplois à temps complet. D'autre part, l'application de l'indice fédéral de l'emploi au cas de Genève pose certains problèmes (voir page 14);

. la première estimation (-13'500) nous paraît en définitive être la plus fiable. Elle correspond, rapportée à l'effectif des emplois du canton (179'500 actifs à plein temps en 1975), à une diminution relative d'environ 8%. La diminution serait ainsi moins importante que celle enregistrée dans l'ensemble de la Suisse (environ 12%), ce qu'on peut expliquer par l'importance du secteur tertiaire à Genève qui, moins atteint que l'industrie, a permis à l'économie genevoise d'amortir les effets de la récession.

Evolution récente

Nos estimations ont été basées sur la période allant du mois d'août 1973 à août 1976, soit celle retenue par l'OFIAMT.

Nous devons nous demander maintenant quelle est l'évolution récente de l'emploi à Genève. Il est difficile de répondre à cette question, car les statistiques réalisées mensuellement, et permettant de suivre de près l'évolution, ne recouvrent qu'une faible partie du domaine de l'emploi. On peut les utiliser comme "baromètres" indiquant si la situation a plutôt tendance à s'améliorer ou à se détériorer, mais pas pour mesurer quantitativement l'évolution de l'emploi.

Observons d'abord que les chiffres estimés pour la période août 1973-1976 peuvent être admis comme valables pour la période fin 1973-1976 étant donné d'une part l'homogénéité très relative des statistiques utilisées, et, d'autre part, le fait que le décalage de quatre mois existant entre les mois d'août et de décembre est faible par rapport à la durée totale de la période (trois ans).

. En ce qui concerne le chômage (graphique 4 de l'annexe statistique), on constate que le nombre des chômeurs complets a été relativement stable depuis août 1976, avec une tendance à une légère baisse au cours des derniers mois. Le chômage partiel, lui, a fortement diminué au cours des derniers mois.

. En ce qui concerne les statistiques des différentes catégories d'étrangers exerçant une activité lucrative (graphique 3 de l'annexe statistique) il semble qu'on puisse observer là aussi une certaine stabilisation : en avril 1977, le nombre des travailleurs saisonniers s'établit à un niveau comparable à celui d'avril 1976 alors que la diminution du nombre des travailleurs frontaliers s'est sensiblement ralentie au cours des derniers mois.

. Enfin diverses sources (bureau fédéral de statistique 1), presse économique, etc.) font preuve d'un certain optimisme quant à l'évolution actuelle de la conjoncture.

Ces divers éléments permettent de supposer que la dégradation de l'emploi, qui a connu son point le plus fort vers fin 1975-début 1976, s'est encore ralentie au cours des derniers mois.

---

1) Informations statistiques, mai 1977.

Enfin, à défaut de nous prononcer sur la possibilité et sur l'importance d'une reprise de la croissance des emplois dans le canton, il nous paraît utile de rappeler quelques éléments d'appréciation :

. une reprise de la croissance des emplois à Genève, si elle se produit, ne pourra qu'être lente ; les conditions générales et locales ne permettent plus d'envisager des taux de croissance comparables à ceux enregistrés jusqu'en 1972-1973 ;

. parmi ces conditions locales, la principale nous paraît être celle du faible potentiel démographique genevois. En l'absence d'immigration, confédérée ou étrangère, la population du canton est condamnée au déclin ;

. or une reprise sensible de l'immigration étrangère (y compris frontalière) passe par des mesures fédérales d'assouplissement, elles-même devant tenir compte des expériences faites au cours des dix ou vingt dernières années ;

. quoi qu'il en soit de l'évolution globale, l'avenir de certaines branches de l'économie est incertain : industrie mécanique, métallurgie, construction. Par son ampleur, la récession n'aura-t-elle pas accentué certaines tendances structurelles de l'économie genevoise (déséquilibre entre industrie et services notamment) ;

. le secteur international - organisations internationales, affaires, commerce de gros, communications, tourisme - qui a été pour une bonne part à l'origine de l'expansion économique des années 1950-1970 n'est cependant pas à l'abri de toute difficulté ; il peut aller se fixer ailleurs s'il ne trouve plus à Genève les conditions nécessaires à son bon "fonctionnement", en particulier dans le domaine de la main-d'oeuvre ;

. dans une économie moins expansive, une situation de chômage nul, comme nous l'avons connue durant de nombreuses années, ne se retrouvera peut-être pas : une situation économique normale peut s'accompagner de chômage limité à certaines branches économiques ou catégories de travailleurs (jeunes sans qualification ou dont la qualification est mal adaptée aux besoins de l'économie, personnes dont l'âge ne correspond plus aux modèles ou aux profils en vigueur). Ainsi, sans immigration étrangère, il est possible que persiste une pénurie de main-d'oeuvre dans les métiers pénibles, salissants et (ou) mal rétribués, tandis qu'un chômage chronique s'installe dans des professions n'offrant plus les mêmes débouchés que durant les années d'euphorie (techniciens du bâtiment, sociologues, architectes, etc.). La déqualification, le recyclage, la mobilité professionnelle, le travail à la tâche, sont des réalités qui comptent pour beaucoup de travailleurs du canton actuellement.

ANNEXES

Page

A. 1. ANNEXE STATISTIQUE

Tableau — Etrangers exerçant une activité lucrative à Genève — 19

Graphiques
1. Emplois dans le canton de Genève ; 1955, 1965, 1975 — 20
2. Evolution des principales branches économiques de 1965 à 1975 — 21
3. Travailleurs étrangers à Genève, selon le type de permis, depuis 1972 — 22
4. Marché du travail à Genève, depuis 1974 — 23
5. Emplois dans l'industrie; emplois dans le secteur tertiaire — 24

A. 2.1. SOURCES STATISTIQUES — 25

A. 2.2. LISTE DES STATISTIQUES DISPONIBLES DANS LE CANTON, DANS LE DOMAINE DE L'EMPLOI — 28

ETRANGERS EXERCANT UNE ACTIVITE LUCRATIVE A GENEVE

	Travailleurs étrangers sous contrôle				Autres catégories		ENSEMBLE
	permis annuels	saisonniers	frontaliers	Total	établis	internationaux	
effectifs							
août 1970	36 300	9 200	14 500	60 000	20 400	9 000	89 400
1971	35 700	10 200	18 500	64 400	24 000	9 200	97 600
1972	29 700	10 200	21 300	61 200	26 500	9 700	97 400
1973	27 900	10 100	23 200	61 200	29 600	10 500	101 300
1974	23 500	8 100	24 500	56 100	32 300	11 100	99 500
1975	20 000	4 400	22 200	46 600	34 300	11 600	92 500
1976	17 800	3 600	19 200	40 600	34 800	11 800	87 200
décembre 1976	16 700	-	18 700	35 400	35 100	11 800	82 300
avril 1977	16 100	3 200	18 300	37 600	*	*	*
variation annuelle							
août 1970/71	- 600	+ 1 000	+ 4 000	+ 4 400	+ 3 600	+ 200	+ 8 200
1971/72	- 6 000	-	+ 2 800	- 3 200	+ 2 500	+ 500	- 200
1972/73	- 1 800	- 100	+ 1 900	-	+ 3 100	+ 800	+ 3 900
1973/74	- 4 400	- 2 000	+ 1 300	- 5 100	+ 2 700	+ 600	- 1 800
1974/75	- 3 500	- 3 700	- 2 300	- 9 500	+ 2 000	+ 500	- 7 000
1975/76	- 2 200	- 800	- 3 000	- 6 000	+ 500	+ 200	- 5 300
août 1973/76	- 10 100	- 6 500	- 4 000	- 20 600	+ 5 200	+ 1 300	- 14 100
août 1976 - avril 1977	- 1 700	- 400	- 900	- 3 000	*	*	*

Graphique 1. EMPLOIS DANS LE CANTON DE GENEVE

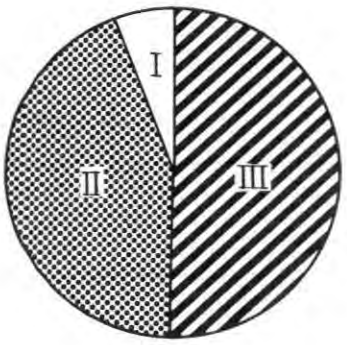

1955 : 109 200 emplois

secteur I : 5,8%
secteur II : 43,7%
secteur III : 50,5%

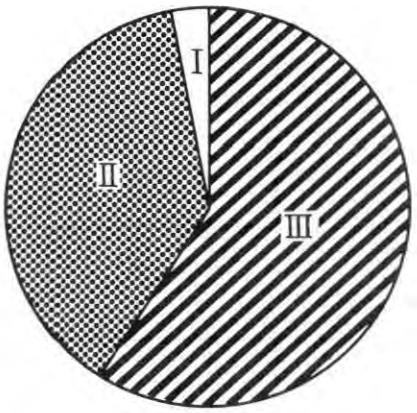

1965 : 162 400 emplois

secteur I : 2,7%
secteur II : 38,1%
secteur III : 59,2%

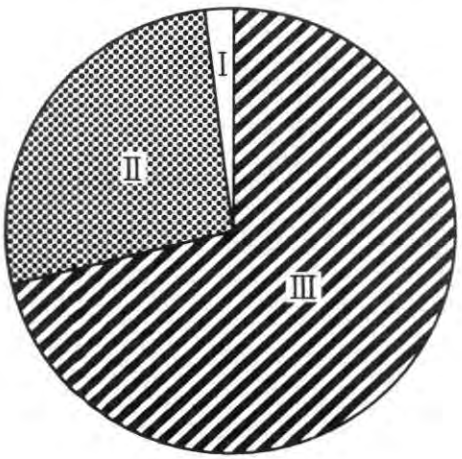

1975 : 201 400 emplois

secteur I : 2,0%
secteur II : 26,6%
secteur III : 71,4%

Secteur primaire (I) = Agriculture
Secteur secondaire (II) = Industrie et métiers, construction, carrières, énergie, épuration
Secteur tertiaire (III) = Services

Source : Recensements fédéraux des entreprises (voir chiffres page 6)

Graphique 2.

EVOLUTION DES PRINCIPALES BRANCHES ECONOMIQUES DE 1965 A 1975

(Selon l'ordre d'importance en 1975)

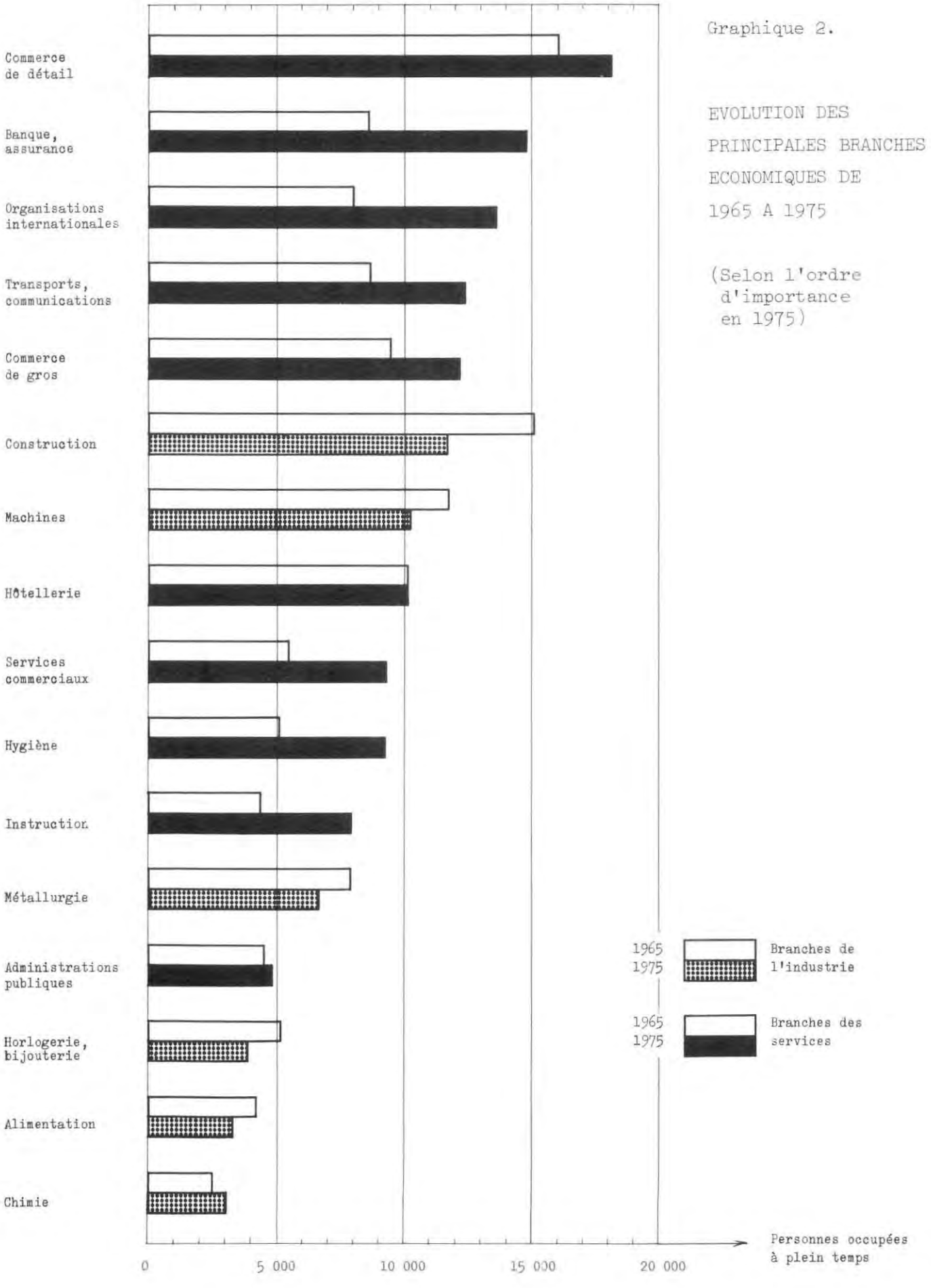

Graphique 3. TRAVAILLEURS ETRANGERS A GENEVE SELON LE TYPE DE PERMIS, DEPUIS 1972

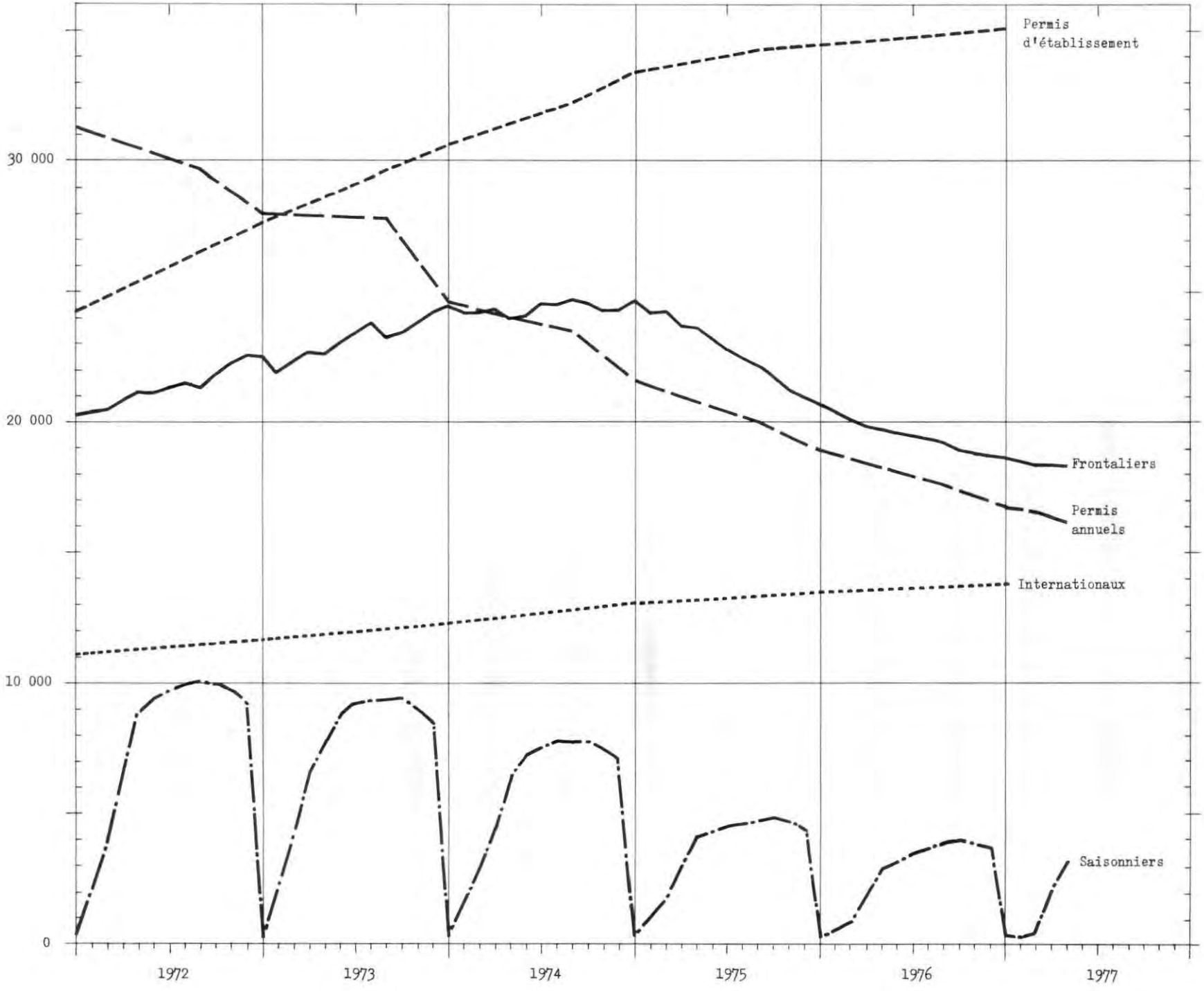

Graphique 4.

MARCHE DU TRAVAIL A GENEVE, DEPUIS 1974

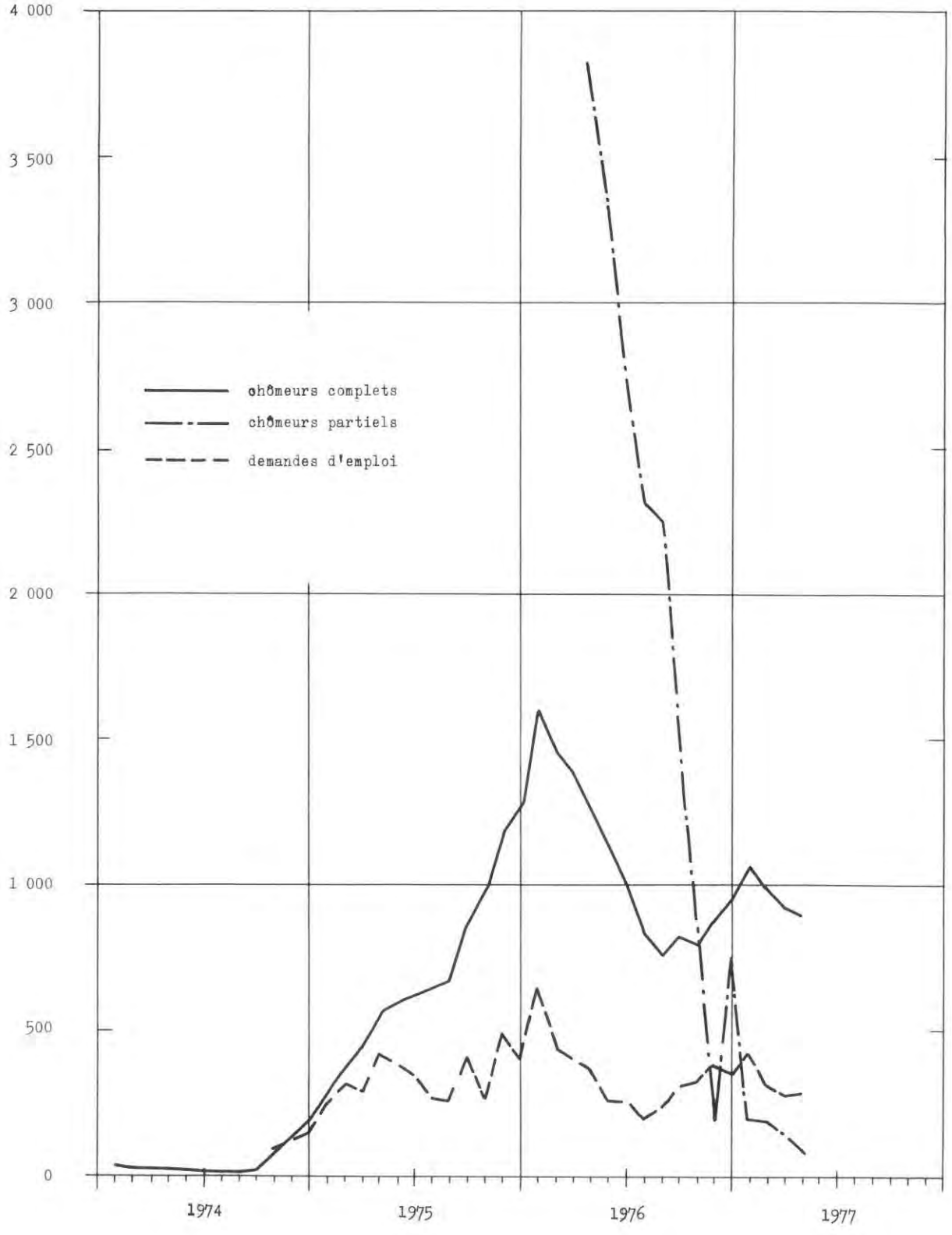

Graphique 5.

EMPLOIS DANS L'INDUSTRIE

(statistique fédérale de l'industrie)

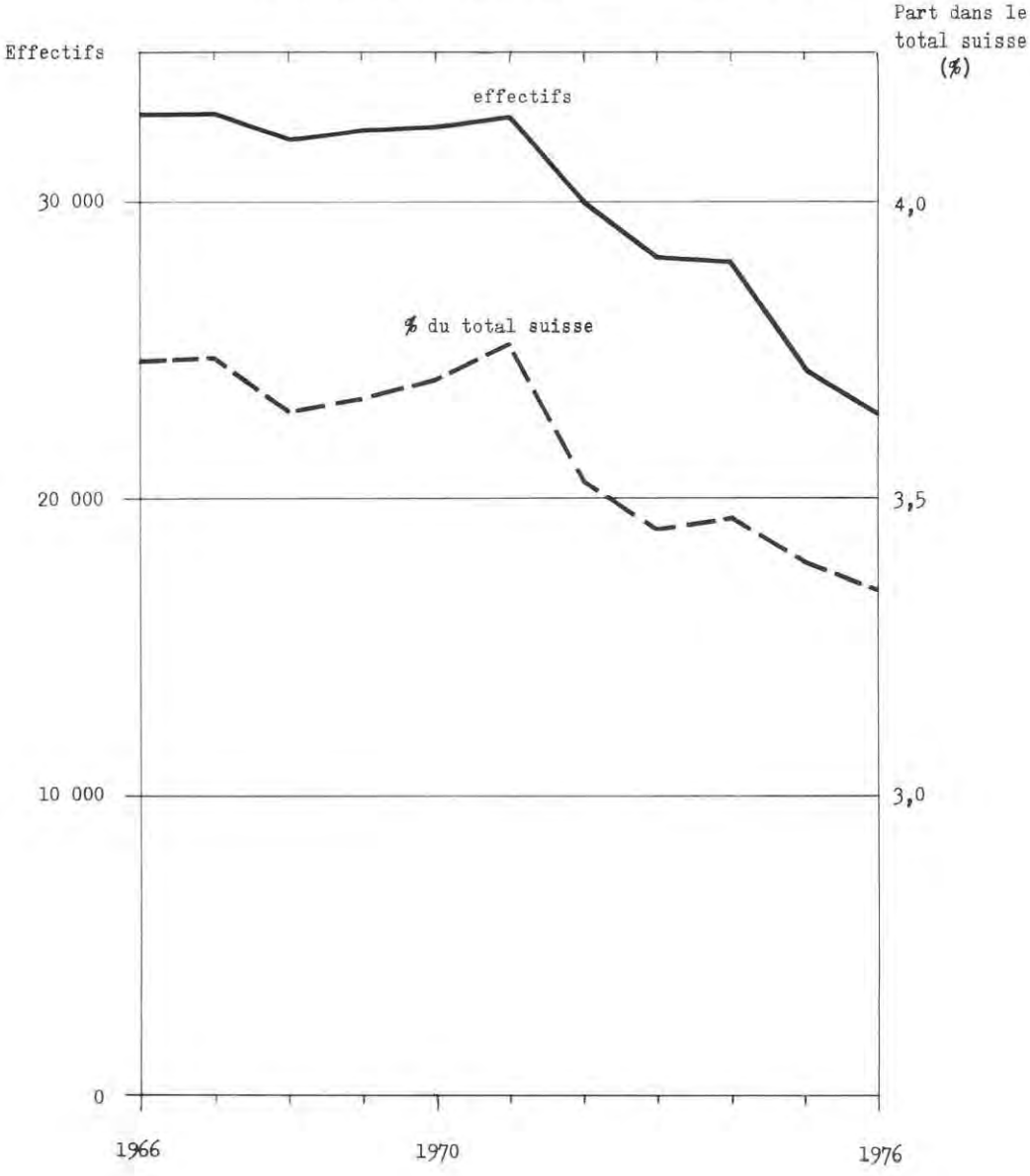

EMPLOIS DANS LE SECTEUR TERTIAIRE

(selon statistiques partielles disponibles)

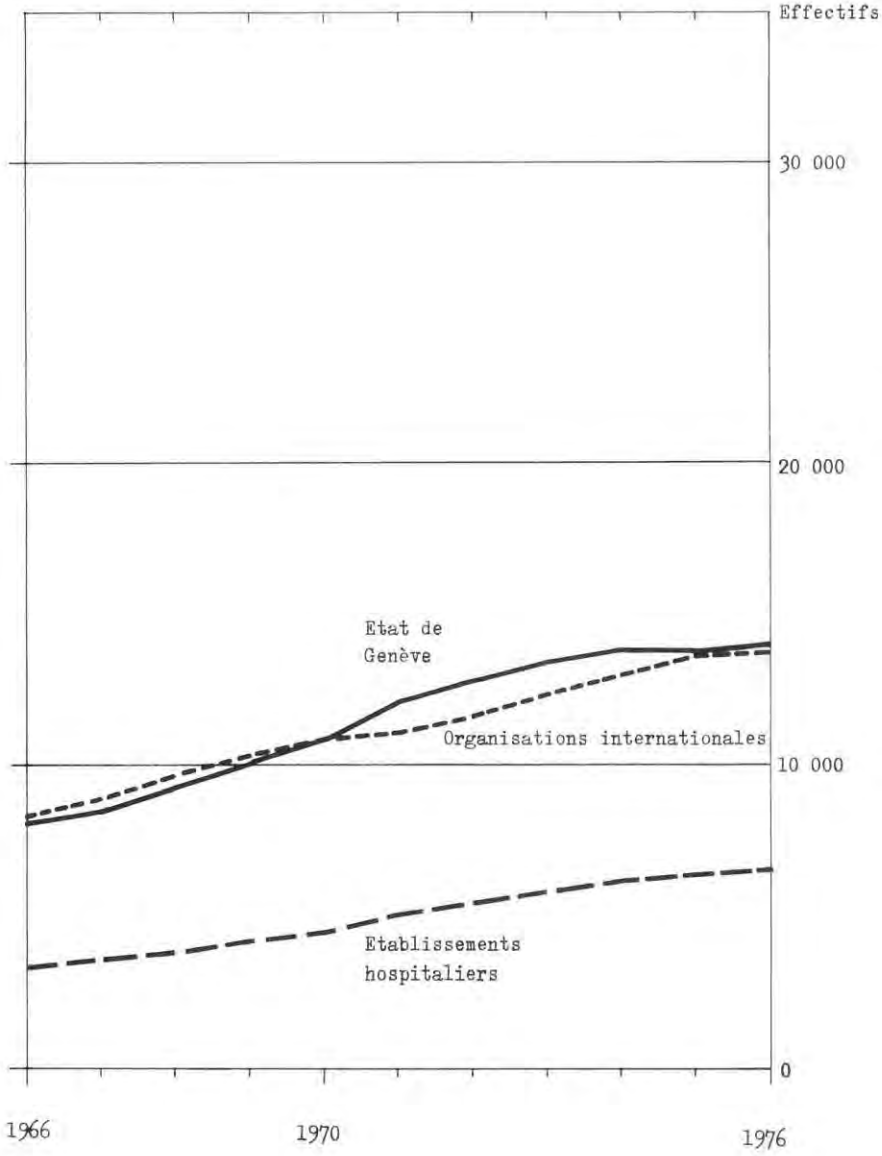

Annexe A.2.1

SOURCES STATISTIQUES

(Statistiques pour l'estimation de l'évolution de la population active ou des emplois)

A. DISPONIBLES SUR LE PLAN DU CANTON

A.1. STOCK

A.1.1. Statistiques exhaustives :

- Recensement fédéral de la population

  Il a lieu tous les dix ans, au 1er décembre (... 1960, 1970, 1980, ...). Il donne une photographie complète de la population résidente active (répartition selon le sexe, l'origine, l'âge, la profession, la situation professionnelle, la branche économique).

  Il ne prend pas en compte les travailleurs frontaliers puisque ceux-ci ne résident pas dans le canton.

  Il est réalisé à une date (1er décembre) où l'effectif des travailleurs saisonniers est déjà très au dessous de l'effectif maximum, enregistré durant les mois d'été.

- Recensement fédéral des entreprises

  Il a lieu tous les dix ans, au mois de septembre (... 1955, 1965, 1975,...).

  C'est un dénombrement des emplois, par l'intermédiaire des établissements; l'établissement est l'unité de recensement. Les emplois sont connus selon le sexe, l'origine, ainsi que selon la branche économique et la taille des établissements.

  Echappent au recensement (en 1975) les organisations internationales gouvernementales et les missions permanentes, ainsi que le service de maison.

A.1.2. Statistiques partielles

- Travailleurs étrangers sous contrôle
  - Données semestrielles (avril et août) selon la catégorie de permis (annuel, saisonnier, frontalier) et la branche économique.
  - Données mensuelles selon la catégorie de permis et la branche économique (frontaliers) ou le groupe professionnel (permis annuels, saisonniers).

- Effectif des travailleurs étrangers au 31 décembre

  Il s'agit d'un relevé annuel complet des étrangers ayant une activité dans le canton.

  Pour les catégories de travailleurs n'étant pas soumises à contrôle (autorisations d'établissement et internationaux), la qualité de cette statistique n'est que relative.

- Statistique de l'industrie

  Cette statistique, réalisée chaque année en septembre, ne recouvre que les établissements de l'industrie proprement dite (donc sans la construction), occupant au moins six ouvriers.

  Les emplois sont connus selon le sexe, l'origine, ainsi que selon la branche économique et la taille des établissements.

- Statistique du personnel de l'Etat

  Il s'agit d'une statistique mensuelle recouvrant l'ensemble du personnel de l'Etat, soit l'administration centrale, l'enseignement et les établissements hospitaliers.

- Statistique des fonctionnaires des organisations internationales et des missions permanentes

  Il s'agit d'une statistique annuelle, qui n'englobe que les fonctionnaires en possession d'une carte de légitimation. Ceux résidant à Genève avec une attestation de travail établie par les organisations n'apparaissent pas dans la statistique.

A.2. FLUX

A.2.1. Statistiques exhaustives :

N'existent pas à proprement parler. Cependant, la comparaison des chiffres de deux recensements consécutifs indique la variation sur une période de 10 ans de la population résidente active (recensements de la population) ou des emplois (recensements des entreprises).

A.2.2. Statistiques partielles :

- Mouvement migratoire extérieur du canton

  Il s'agit de la statistique mensuelle des arrivées et des départs du canton, réalisée d'après l'enregistrement de ces mouvements par le contrôle de l'habitant. Les principales limites de cette statistique sont les suivantes :

  - départs définitifs non annoncés, et connus avec retard;
  - absences temporaires non annoncées;
  - difficulté de connaître l'activité exacte des personnes, sauf les étrangers soumis au contrôle.

- Nouveaux permis accordés aux travailleurs étrangers soumis au contrôle

  Le nombre annuel de nouveaux permis de séjour ou d'établissement accordés à des travailleurs étrangers permet de déterminer dans quelle mesure la variation de l'effectif des travailleurs sous permis de séjour est due à des départs ou à des obtentions de permis d'établissement.

En ce qui concerne les flux de population active à l'intérieur du canton, il n'existe pas de statistiques suffisamment élaborées permettant de déterminer la variation globale :

- du nombre de jeunes entrant dans la vie active,
- du nombre d'adultes, en particulier de femmes, arrêtant ou reprenant une activité,

- du nombre de cessations d'activité par décès ou retraite.

B. DISPONIBLES POUR L'ENSEMBLE DE LA SUISSE UNIQUEMENT

Indice suisse de l'emploi

Cet indice est calculé tous les trimestres :

- indice par branches économiques;
- indice global, obtenu en pondérant les indices par branches selon la répartition de celles-ci hors du recensement fédéral des entreprises de 1965.

Limites de cet indice :

- certaines branches n'ont pu encore être incorporées à l'indice, principalement l'agriculture, les administrations publiques cantonales, communales ou internationales, les écoles;
- les entreprises occupant moins de cinq personnes ne sont pas soumises à l'enquête.

Application de cet indice aux cantons :

Cette application est difficile, en raison des disparités de structures économiques entre cantons :

- Le poids des diverses branches économiques varie fortement entre cantons. Par exemple, par rapport à la moyenne suisse, l'industrie textile est pratiquement inexistante à Genève; au contraire, le secteur international en Suisse est pratiquement concentré à Genève où son influence est prépondérante.
- La structure d'une même branche peut varier fortement entre cantons, et cette branche réagira différemment face à la crise selon qu'elle est plus ou moins concentrée dans de grandes entreprises ou éparpillée en petites unités, selon qu'elle travaille surtout pour l'exportation ou pour le marché indigène, selon la nature de la production.

C. SOURCES POTENTIELLES

Il existe, au sein des administrations fédérale, cantonale et communales, des fichiers susceptibles de devenir des auxiliaires importants en matière de statistiques sur l'emploi ; cependant, à l'heure actuelle, aucun d'entre eux n'est en mesure de fournir des informations utilisables.

Les principaux de ces fichiers sont :

- Contrôle de l'habitant
- Assurance vieillesse
- Taxes professionnelles communales
- Inspection du travail
- Contrôle de l'assurance chômage
- Fichier des entreprises et établissements du canton géré par le service cantonal de statistique.

Ce dernier fichier, réalisé dans le cadre du département de l'économie publique en relation avec les différents services intéressés, paraît le mieux à même de servir de base à des enquêtes sur l'évolution de l'emploi dans le canton. Ce type d'utilisation impliquera il est vrai, en plus de moyens importants, la collaboration de tous les secteurs de l'économie.

LISTE DES STATISTIQUES DISPONIBLES DANS LE CANTON DANS LE DOMAINE DE L'EMPLOI

Annexe A.2.2.

SOURCE	PERIODICITE	STATISTIQUE	CATEGORIES COUVERTES PAR LA STATISTIQUE					
			SUISSES	ETRANGERS				
				population étrangère résidente				frontaliers
				établissement	séjour	saisonniers	internationaux	
population active								
BFS	décennal	Recensement fédéral de la population (population résidente)	*	*	*	*1)	*	
PFE	annuel	Effectif des travailleurs étrangers en fin d'année		*2)	*	*3)	*4)	*
PFE	semestriel	Travailleurs étrangers sous contrôle en avril et août			*	*		*
OCP	mensuel	Travailleurs étrangers sous contrôle			*	*		*
emplois								
BFS	décennal	Recensement fédéral des entreprises	*	*	+	+		*
BFS	annuel	Statistiques de l'industrie (septembre)5)	*	*	*	*		*
MS	annuel	Fonctionnaires des organisations internationales4)	*				*	
OP-SCS	mensuel	Personnel de l'Etat de Genève	+	+	+			+
migrations								
CH-SCS	mensuel	Mouvement migratoire extérieur du Canton6)	*	+	+	*	*	
marché du travail								
OCP	mensuel	Demandes d'emploi chômeurs complets entreprises et travailleurs en chômage partiel	*	*	*			

Sigles :

BFS : Bureau fédéral de statistique
PFE : Police fédérale des étrangers
OCP : Office cantonal de placement
MS : Mission suisse auprès des organisations internationales
OP : Office du personnel de l'Etat
SCS : Service cantonal de statistique
CH : Contrôle de l'habitant

Remarques relatives au recouvrement ou à la qualité des statistiques :

1) *Réalisé au 1er décembre, le recensement a lieu à une période où l'effectif des saisonniers est inférieur au maximum des mois d'été.*
2) *Si le nombre de résidents étrangers sous permis d'établissement est connu avec précision, grâce au registre des étrangers, le nombre de ceux qui ont une activité ne peut qu'être estimé, puisqu'il n'existe pas de contrôle du travail pour les étrangers établis.*
3) *En fin d'année, l'effectif des saisonniers est pratiquement nul à Genève.*
4) *Fonctionnaires en possession d'une carte de légitimation uniquement. Ceux n'ayant qu'une attestation de travail établie par les organisations internationales ne sont pas comptés.*
5) *Cette statistique est limitée aux exploitations industrielles (sans la construction) ayant au moins 6 travailleurs.*
6) *Statistique de qualité inégale, sans doute meilleure pour les étrangers sous contrôle (permis annuel ou saisonniers) que pour les suisses ou les étrangers sous permis d'établissement.*

Symboles :

* Chiffres disponibles selon les différentes catégories de travailleurs (origine, type de permis)

\+ Chiffres disponibles pour le total des catégories comportant ce symbole.

LISTE DES PUBLICATIONS EXTRAORDINAIRES 1977

Collection "Aspects statistiques"

Déjà paru :

- No 1 — Programme 1977-1981 des investissements publics à Genève (35 pages, prix : 4 F.) — Février
- No 2 — Les locaux commerciaux vacants au 1er décembre 1976 dans le canton de Genève (7pages; prix : 3 F.) — Mars
- No 3 — Le secteur public à Genève. Analyse descriptive selon le recensement fédéral des entreprises de septembre 1975. (extraits du volume à paraître dans la collection "Etudes"; 84 pages, prix : 5 F.) — Mai
- No 4 — Dépenses pour les constructions dans le canton de Genève en 1976 et 1977 (21 pages, prix : 4 F.) — Mai

A paraître :

- Résultats des votations et élections (à paraître un mois après chaque scrutin)

Collection "Etudes"

Déjà paru :

- No 1 — Le secteur public à Genève. Analyse descriptive selon le recensement fédéral des entreprises de septembre 1975. (616 pages, tirage limité; prix : 50 F.) — Mai

Ce numéro des "Aspects statistiques" est en vente au prix de 4 F.